

Quatrième mise à jour partielle du plan régional d'aménagement du territoire du Palatinat occidental 2012 dans la version de la troisième mise à jour partielle du 18.05.2020 pour le chapitre énergie (énergie éolienne) – deuxième consultation et mise à disposition du public du projet de plan

Mesdames et Messieurs

Par décision du 18 juin 2026, la représentation régionale de la communauté de planification du Palatinat occidental a validé le projet de quatrième mise à jour partielle du plan régional d'aménagement du territoire du Palatinat occidental pour la deuxième procédure d'audition et la participation du public conformément au § 9 alinéa 3 de la loi sur l'aménagement du territoire (ROG). La partie présentée de la quatrième mise à jour partielle comprend des modifications ou des adaptations du chapitre Energie (énergie éolienne).

La consultation et la publication auront lieu, conformément à l'avis publié au Journal officiel du 29 juin 2026, entre le 7 juillet et le 18 août 2026 inclus. Les suggestions peuvent être faites jusqu'à deux semaines après la fin de la période de publication. Si vous ne vous êtes pas prononcés sur le projet de plan ci-joint avant le 1er septembre 2026, il est supposé que vous n'avez émis ni réserves ni suggestions. Il n'existe aucun droit à la prise en compte d'objections formulées ultérieurement. Nous vous prions donc de bien vouloir prendre position dans le délai imparti.

Les modifications apportées au texte du plan régional d'aménagement du territoire par rapport à la version en vigueur sont indiquées en rouge. Les modifications par rapport à la version de la première consultation sont indiquées en bleu. Les modifications nécessaires du plan ont été intégrées dans la carte de l'aménagement du territoire.

Les documents relatifs à la consultation sont publiés sur Internet sur le portail de participation du Land de Rhénanie-Palatinat [URL] ainsi que sur le site de la communauté de planification du Palatinat occidental sous <https://www.pg-westpfalz.de/regionalplanung/raumordnungsplan/>. En outre, vous recevrez le nombre d'exemplaires souhaité en annexe.

Dans la mesure où vous émettez des avis sur le présent projet d'actualisation partielle, il vous est demandé, dans la mesure du possible, de les déposer directement sur le portail de participation susmentionné [URL] ou de les envoyer sous forme électronique modifiable (par ex. format Word) à gs@pg-westpfalz.de. Il n'y aura pas d'accusé de réception ni de communication individuelle sur le traitement de l'avis.

Avec mes salutations les plus cordiales

Landrat Ralf Leßmeister

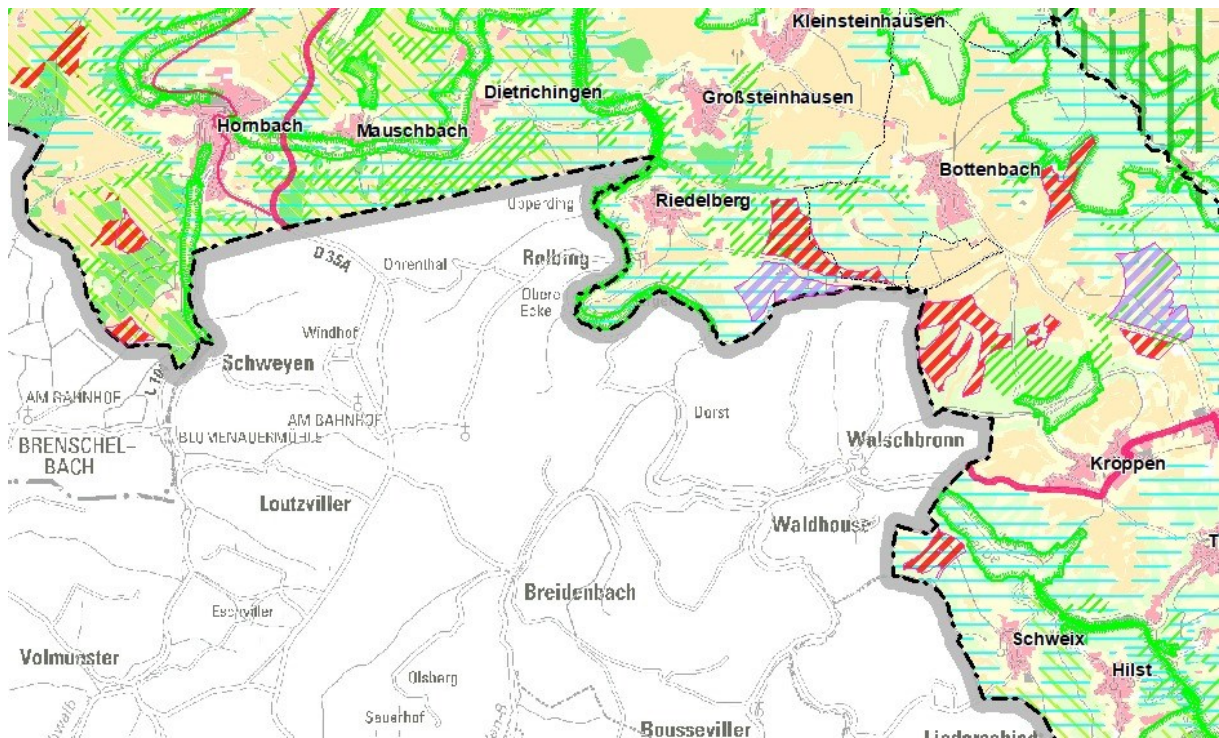
Président de la communauté de planification du Palatinat occidental

Informations complémentaires à l'intention des partenaires français :

Conformément au souhait exprimé par la Communauté de communes du Pays de Bitche lors de la première consultation et mise à l'enquête publique, une réunion de concertation avec des représentants de la Communauté de communes du Pays de Bitche s'est tenue le 2 février 2026 dans

les locaux de la communauté de communes de Pirmasens-Land. La proposition présentée par le groupement d'aménagement du Palatinat occidental, visant à ne pas désigner de nouvelles zones prioritaires pour l'énergie éolienne dans une zone tampon de 1 000 m le long de la frontière française, a été saluée. Les zones pré-existantes ne sont pas concernées par cette mesure.

L'extrait de carte ci-dessous illustre les modifications apportées dans la zone à proximité de la frontière française. Les zones futures (y compris celles existantes) sont représentées par des rayures violettes, tandis que les zones supprimées – jusqu'alors prévues – sont représentées par des rayures rouges).



Annexes

ROP - partie texte (document joint et disponible sur notre site)

ROP - carte générale (document joint et disponible sur notre site)

ROP - Documentation sur les modifications (extrait ci-dessus ; document d'ensemble sur le site)

ROP - Résumé non-technique de l'évaluation environnementale stratégique (EES) (document joint et disponible sur notre site)

Autres annexes uniquement mis à disposition sur le site indiqué ci-dessus

Carte générale de la coulisse des surfaces pour l'énergie éolienne

Évaluation environnementale stratégique (EES) des zones prioritaires pour l'énergie éolienne

Examen préliminaire de l'EIE des sites FFH / Natura 2000 (à proximité des zones prioritaires pour l'éolien prévues)